

## **L'étude d'impact des partenariats scolaires Comenius sur les établissements, une étude coordonnée par le CIEP**



La Commission européenne vient de rendre publique une étude de l'impact des partenariats scolaires Comenius sur les établissements participants, dont la réalisation a été confiée au Centre international d'études pédagogiques (CIEP).

Les partenariats scolaires Comenius constituent l'une des actions-clés de la Commission européenne dans le domaine de l'enseignement scolaire. D'une durée de 2 ans, ces partenariats visent à renforcer la dimension européenne de l'enseignement en encourageant le développement d'activités de coopération entre les établissements scolaires en Europe.

### **Une étude d'impact**

La méthodologie retenue s'appuie sur une démarche qualitative et participative, à travers des études de terrain et la définition de plus de quarante indicateurs qui traduisent sur un mode statistique l'impact sur les élèves, les enseignants, l'établissement et son environnement. L'étude interroge les changements institutionnels induits par ces partenariats au niveau du système éducatif et des différentes parties prenantes.

L'étude identifie aussi les obstacles à la mise en œuvre de ces actions européennes et propose des recommandations afin d'en accroître l'efficacité. Elle s'inscrit ainsi dans l'évaluation intermédiaire et finale du programme européen pour l'Éducation et formation tout au long de la vie (EFTLV – 2007-2013).

Le document est complété par 10 études de cas et 10 court-métrages réalisés au cours des visites d'experts.

### **Résultats**

Les partenariats scolaires Comenius contribuent de manière significative à resserrer les liens entre établissements européens et à améliorer la qualité de l'enseignement, en favorisant l'échange de bonnes pratiques et la rencontre des diverses parties prenantes du paysage éducatif.

L'étude distingue l'impact selon les trois publics cibles :

- sur les **élèves** : augmentation des compétences linguistiques et numériques, intérêt accru pour les autres pays européens et leur culture ;
- sur les **enseignants** : amélioration de leur connaissance des autres systèmes éducatifs, ainsi que de leur capacité à travailler en équipes interdisciplinaires et européennes ;
- sur les **établissements** : amélioration du climat scolaire et de l'image à l'extérieur, développement de liens privilégiés avec la communauté extrascolaire et avec les collectivités territoriales.

Les principaux freins et limites sont liés au manque de reconnaissance de la mobilité, à l'effet de levier limité des partenariats sur les systèmes éducatifs et aux manques de compétences en langues des personnels impliqués.

L'étude recommande une augmentation du nombre de bénéficiaires et une simplification des modalités de mise en œuvre, la création de dispositifs structurés pour généraliser les expérimentations et les innovations faites au niveau local pour accroître l'effet de levier des partenariats. Elle propose que soit engagée une réflexion sur la création d'un statut officiel de « coordonnateur européen » et la mise en place d'une réflexion en Europe sur la reconnaissance de la mobilité par les différents systèmes éducatifs, qu'il s'agisse des compétences acquises par les enseignants ou de l'intégration de la mobilité dans le parcours des élèves.

## Contacts

Annick Bonnet  
Département langues et mobilité  
+33 (0)1 45 07 60 69 / [bonnet@ciep.fr](mailto:bonnet@ciep.fr)

Virginie Lamotte  
Service du développement et de la communication  
+33 (0)1 45 07 69 26 / [lamotte@ciep.fr](mailto:lamotte@ciep.fr)

Pour lire l'étude d'impact : [http://ec.europa.eu/education/comenius/doc/study/study\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/education/comenius/doc/study/study_fr.pdf)  
Communiqué de presse de la Commissaire européenne Androulla Vassiliou : [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-12-1352\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-12-1352_fr.htm)  
[www.ciep.fr](http://www.ciep.fr)

## Notes à la presse

### Partenariats scolaires Comenius

Les partenariats scolaires Comenius constituent l'une des actions-clés de la Commission européenne dans le domaine de l'enseignement scolaire. D'une durée de 2 ans, les partenariats scolaires Comenius – bilatéraux et multilatéraux – visent à renforcer la dimension européenne de l'enseignement en encourageant le développement d'activités de coopération entre les établissements scolaires en Europe.

### L'expertise du CIEP mise au service de l'analyse de programmes de mobilité européens

Le CIEP a publié en 2012 deux études, l'une sur l'état de la recherche sur la mobilité étudiante Erasmus (« Mobilité étudiante Erasmus : apports et limites des études existantes ») et l'autre sur « la mobilité individuelle des élèves : un chaînon manquant dans l'analyse d'impact de la mobilité des jeunes ». Le CIEP mène actuellement une troisième étude sur la mobilité des personnels enseignants et non enseignants dans le cadre du programme Erasmus. Ces trois études sont financées par l'Agence Europe Éducation Formation France.

### Quelques données sur le CIEP

*Créé en 1945, le Centre international d'études pédagogiques est un opérateur public des ministères de l'éducation nationale et des affaires étrangères, en charge de la coopération internationale en éducation, au cœur de partenariats français et étrangers. Ses deux grands pôles d'activités sont l'éducation (enseignement général, supérieur et professionnel, reconnaissance des diplômes) et les langues (langue française, évaluation et certifications en français, langues étrangères et mobilité).*

*Dans le domaine des langues et de la mobilité, le CIEP gère pour le compte du ministère de l'éducation nationale plusieurs programmes d'échange, tels que le programme d'échange d'assistants de langue, les séjours professionnels, les stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel pour des enseignants français. Il gère plusieurs projets européens en lien avec des partenaires issus de toute l'Europe, sur des thématiques en lien avec l'enseignement des langues et la mobilité.*